

Date des travaux envisagés : _____

Coordonnées du propriétaire

Nom et prénom : _____

Matricule :

Demeurant à : N° _____ Rue _____

Code postal : _____ Localité _____

Téléphone privé : _____ Téléphone bureau : _____

GSM : _____ E-mail : _____

Adresse de facturation (si différente du propriétaire)

Nom et Prénom: _____

Demeurant à: N° _____ Rue _____

Code Postal: _____ Localité: _____

Compte IBAN: _____ CODE BIC _____

Coordonnées du chantier

N° _____ Rue: _____

Code postal : _____ Localité _____

n° cadastral _____ section _____

Coordonnées de l'installateur

Nom et Prénom : _____

N° _____ Rue _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Email : _____ GSM : _____

A remplir par l'installateur

- nouveau raccordement pour maison unifamiliale
 nouveau raccordement pour maison bi-familiale
 nouveau raccordement pour une résidence (3-10 unités)
 nouveau raccordement pour une résidence (> 10 unités)

Installations spéciales

- Sprinckler
 Piscine
 Robinets d'incendie armés internes R.I.A

A joindre la preuve de paiement de la caution de 2500 euros pour l'ouverture du domaine public.

Comptes bancaires de la recette communale :

BCEELULL : LU08 0019 2801 0800 3000

CCRALULL : LU50 0090 0000 3665 0067

BILLLULL : LU63 0028 1460 0400 0000

CCPLLULL : LU47 1111 0076 2862 0000

BGLLLULL : LU97 0030 0346 5055 0000

Le montant sera remboursé sur votre compte indiqué :

Compte IBAN: _____ CODE BIC _____

_____, le _____ 20.....
(lieu) (date) (signature du demandeur)

Case réservée à l'Administration communale

<input type="checkbox"/> 1 "	<input type="checkbox"/> PE
<input type="checkbox"/> 1,5 "	<input type="checkbox"/> autre
<input type="checkbox"/> 2 "	
<input type="checkbox"/> autre "	
Agent:	N° Dossier

»» Veuillez remplir le formulaire dans son intégralité et retourner la demande **minimum 2 semaines avant la date des travaux envisagés** à l'adresse eau@kopstal.lu et par voie postale ! Toute demande incomplète ne pourra être traitée dans les délais.

Vos contacts :

Romain Bintener | M +352 661 402 328 | E eau@kopstal.lu

Les travaux ne peuvent être prévus les vendredis, ni les jours fériés

Pour la fouille de raccordement dans le domaine public :

- Dimensions minimales : 150cm x 100 cm
- Jusqu'à une profondeur d'au moins 20cm en dessous du niveau de la conduite principale
- Tranchée en ligne droite au premier mur de la maison
- Sable tamisé en fond de fouille pour la pose de la conduite ép. 20cm
- Prévoir une gaine de couleur rouge DN110
- Prévoir la couverture en sable tamisé ép. 30 cm
- Prévoir une réfection provisoire de la voirie
- Après 4 mois prévoir la réfection définitive en macadam
- Les joints devront être coulé au macadam à chaud

Pour le tracé de la tranchée vers la construction :

- Tranchée en ligne droite au premier mur de la maison
- La tranchée dans laquelle l'eau sera posée ne pourra être couvert par une construction quelconque
- Un angle droit permis pour un changement de direction
- La profondeur de pose devra être d'au moins 100cm
- Sable tamisé en fond de fouille pour la pose de la conduite ép. 20cm
- Prévoir une gaine de couleur rouge DN110 par diamètre 1"
- Prévoir une gaine de couleur rouge DN150 par diamètre 2"
- Prévoir la couverture en sable tamisé ép. 30 cm
- La tranchée devra avoir une pente légère vers la rue
- Le percement du mur de maison devra avoir un diamètre d'au moins 80 mm pour un raccordement 1" et de 130 mm pour un raccordement 2" et plus
- L'entrepreneur chargé des travaux devra veiller à étanchéiser correctement le passage mural
- L'emplacement du compteur devra avoir les dimensions de 80 cm sur 200 cm de haut et être éloigné d'au moins 60 cm du raccordement électrique
- Tous les frais de génie civil sont à charge du maître d'ouvrage
- Dans le cas où la distance de raccordement est plus grande que 15m, le service des eaux de la commune pourra demander au maître de l'ouvrage de construire un regard spécial en bordure de propriété pour la pose du compteur d'eau

Tous

- La commune ne pose qu'un compteur d'eau pour n'importe quel type de bâtiment (uni familiale / bi familiale / résidence)

Pour les objets avec plus 1 unité de logement

- Le maître d'ouvrage devra par son installateur faire poser autant de compteurs qu'il y aura de logements

_____, le _____ 20....
(lieu) (date) (signature du demandeur)

» Veuillez remplir le formulaire dans son intégralité et retourner la demande **minimum 2 semaines avant la date des travaux envisagés** à l'adresse eau@kopstal.lu et par voie postale ! Toute demande incomplète ne pourra être traitée dans les délais.

Vos contacts :

Romain Bintener | M +352 661 402 328 | E eau@kopstal.lu